



# Commune de Bagnes

## Comptes de l'exercice 2012

*Approuvés par le Conseil communal le 16 avril 2013*

## Message introductif

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Les résultats 2012 de la Municipalité de Bagnes sont bons, voire excellents. Plusieurs facteurs ont concouru à cette réussite. Il me plaît cependant de mettre d'abord en évidence l'excellente gestion de l'ancien Conseil et plus particulièrement de sa commission des finances, présidée par Stéphane Luisier. Alors que plusieurs incertitudes pesaient sur le climat économique lors de l'établissement du budget, non seulement celui-ci a été respecté mais encore amélioré sur bien des points.

Le Conseil actuel exprime toute sa reconnaissance à l'attention de ses prédécesseurs pour le magnifique résultat qu'ils nous ont transmis. En comparaison avec les années précédentes, la marge d'autofinancement reste importante. Il faut cependant ne pas trop se fier au tableau comparatif qui vous est donné ci-dessous. Les nouvelles charges de la RPT II, qui incombent désormais aux communes, plombent, si vous me permettez l'expression, le résultat en le grevant de quelque 6.9 millions.

	Marge d'autofinancement	Ecarts des comptes 2012
Comptes 2012	<b>25'890'758</b>	
Budget 2012	<b>19'529'220</b>	<b>+ 6'361'538</b>
Comptes 2011	<b>30'127'663</b>	<b>- 4'236'905</b>
Comptes 2010	<b>38'963'750</b>	<b>- 13'072'992</b>

## Analyse des résultats

Les comptes 2012 présentent un excédent de revenus de Fr. 623'616. Les chiffres-clés suivants sont à relever :

		Comptes 2012	Budget 2012	Variation %	Comptes 2011	Variation %
1	<b>Revenus</b>	115'148'426	107'371'890	7.24%	115'210'783	-0.05%
2	<b>Charges (sans amortissements)</b>	89'257'668	87'842'670	1.61%	85'083'120	4.91%
3	<b>Amortissements</b>	25'267'442	19'879'100	27.11%	17'879'356	41.32%
4 = 1-(2+3)	<b>Excédent (+) / Insuffisance de recettes (-)</b>	623'316	-349'880	-278.15%	12'248'307	-94.91%
5 = 1-2	<b>Marge d'autofinancement</b>	25'890'758	19'529'220	32.57%	30'127'663	-14.06%
6	<b>Investissements nets</b>	55'210'160	68'336'000	-19.21%	38'167'259	44.65%
7 = 5-6	<b>Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)</b>	-29'319'402	-48'806'780	-39.93%	-8'039'596	264.69%

Concentrons-nous brièvement sur les différents facteurs qui ont permis l'excellence de ce résultat :

1. Les redevances hydrauliques nous ont réservé une agréable surprise avec un revenu supérieur d'environ Fr. 700'000. Ce gain est avant tout dû au nombre de KW théoriques concédés par la Commune.
2. Les effets conjugués de la Lex Weber et de la LAT ont généré une activité extraordinaire, qui s'est ressentie dans les autorisations de construire, qui atteignent le chiffre record de Fr. 1'538'102, soit une augmentation de Fr. 937'102 par rapport au budget. Les frais relatifs à ces autorisations sont bien entendu eux aussi en augmentation, de quelque Fr. 400'000 par rapport au budget.

Les gains immobiliers se montent eux à Fr. 9'776'841. Les craintes d'un tassement de l'activité immobilière ne se sont pas avérées. La prudence reste cependant de mise car la nature des transactions immobilières a, elle, évolué. Elles sont moins nombreuses mais concernent des montants plus importants. Prédire l'avenir étant donné les incertitudes qui pèsent encore sur la stabilité politique de notre pays (impôt sur les successions, régime forfaitaire), nous commandent de rester vigilants.

3. Au niveau des contributions, les impôts des personnes physiques s'élèvent à Fr. 42'327'245, soit une augmentation de plus de Fr. 1'670'000 par rapport au budget, mais en baisse tout de même de Fr. 2'375'000 par rapport aux comptes 2011. Si le tassement de l'activité économique devait se confirmer voire s'aggraver, il sera difficile de maintenir ce poste à ce niveau.

4. Les amortissements se montent, eux, à Fr. 25'267'442, soit près de Fr. 5'400'000 de plus que le montant budgété. Cet écart s'explique essentiellement par l'amortissement intégral de la participation communale dans la télécabine Le Châble – Mayens de Bruson. Il nous est apparu utile de procéder de la sorte car cet investissement couvre un objet qui, en finalité, n'appartiendra pas à la Commune.
5. Les investissements sont restés importants puisqu'ils s'élèvent à plus de Fr. 55'000'000. Ils couvrent essentiellement :
  - La participation communale à la télécabine Les Mayens de Bruson : Fr. 5'000'000.
  - La salle des manifestations de St-Marc : Fr. 10'600'000.
  - L'acquisition d'un local au centre des Fleurettes : Fr. 1'644'082.
  - L'acquisition de parcelles sur les sites de St-Marc et de Curala pour près de : Fr. 1'300'000.
  - Le terrain synthétique de St-Marc : Fr. 898'359.
  - Les premières étapes du Centre sportif : Fr. 5'006'900.
  - La 2<sup>ème</sup> phase de l'étude de la salle de Médran : Fr. 2'000'000.
  - Les aménagements routiers et autres investissements des Travaux publics ont atteint Fr. 6'769'698, pour l'essentiel consacrés à l'aménagement de la rue de la Poste à Verbier, à la déviation de Bruson, au chemin des Etales à Villette ou encore au chemin de Chevillard.
  - La correction des eaux se monte à Fr. 3'014'227, consacrés pour l'essentiel à la buse de la Migros à Verbier et au torrent du Fregnoley.
  - Les SIB ont de leur côté investi plus de Fr. 10'000'000 pour l'ensemble de l'entretien de leurs services (eaux – égouts – Step). La poursuite de la conduite de la Step et la conduite forcée Lourtier – Champsec se sont accaparés l'essentiel de ces dépenses.

Dans le contexte général que j'évoquais tout à l'heure, il faut une nouvelle fois constater que le marché de l'électricité s'inscrit toujours à la baisse. Il en résulte une diminution du chiffre d'affaires relatif à notre production d'électricité. Globalement, après la variation des frais relatifs aux FMM, la marge contributive se réduit d'un peu plus de Fr. 800'000 par rapport au budget. Nous sommes là confrontés à une problématique qui nous échappe totalement. Le marché européen, déstabilisé par la politique énergétique volontariste décidée par l'Allemagne risque de mettre en péril certains investissements décidés alors que le marché respectait ses lois primaires. Il n'en est rien aujourd'hui, notre richesse en énergie renouvelable, l'eau, souffre d'un manque de soutien politique évident. Tout le monde sait que cette situation ne saurait perdurer mais personne ne peut dire quand elle changera.

## **Analyse des indicateurs financiers**

Conformément à l'article de l'ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, il convient de livrer également ici l'analyse des indicateurs financiers :

- 1) Degré d'autofinancement : proche de 47 %, cet indicateur révèle que la marge d'autofinancement n'absorbe plus les investissements. Sur l'exercice, il donne une note 2 (insuffisant). Cet indicateur doit cependant être analysé également en regard avec la fortune nette à disposition de la Commune de Bagnes pour réaliser ses investissements.
- 2) Capacité d'autofinancement : cet indicateur établit le rapport entre les revenus de la Commune et sa marge d'autofinancement. La note maximale est obtenue dès que la marge d'autofinancement atteint le 20 % des revenus financiers, ce qui est à nouveau largement le cas en 2012 (22,5 %).
- 3) Taux des amortissements ordinaires : cet indicateur vérifie que l'article 51 de l'ordonnance précitée soit bel et bien respecté (*Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle*), ce qui est le cas pour l'exercice 2012 avec un taux d'amortissements ordinaires de 11,8 %, d'où la note maximale.
- 4) Endettement net par habitant : cet indicateur n'est pas pertinent pour une commune touristique comme Bagnes étant donné qu'il n'y a pas de relation directe entre le nombre d'habitants et les infrastructures à mettre en œuvre et à financer pour assumer les tâches publiques. La note maximale est attribuée lorsque l'endettement net par habitant est inférieur à Fr. 3'000. Or, le patrimoine financier réalisable de la Commune de Bagnes est supérieur à sa dette brute, nous pouvons donc parler de fortune nette par habitant.
- 5) Taux de volume de la dette brute : cet indicateur vérifie l'importance de la dette brute. La note maximale est atteinte lorsque la dette brute est inférieure au 150 % des revenus financiers, ce qui est naturellement le cas pour Bagnes en 2012 (83,8 %).

## **Conclusion**

Je ne saurais conclure cette brève présentation sans mettre en évidence l'excellent travail réalisé par le service financier de la Commune et des SIB, sous la conduite de Jérôme Maret et de Florian Perraudin. La qualité de leurs prestations a été relevée par l'organe de révision, qui a décidé de réduire en conséquence ses honoraires. Au nom du Conseil communal, merci à vous deux, Jérôme et Florian, et à vos collaboratrices et collaborateurs respectifs.

Il est encore nécessaire de préciser que les comptes 2012 ont été approuvés par le Conseil communal en séance du 16 avril 2013.

Je tiens encore à vous remercier, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, de votre collaboration en vous rappelant que les membres du Conseil communal sont à votre disposition pour plus de renseignements.

En vous souhaitant une bonne lecture des comptes et un excellent travail d'analyse, je vous adresse, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, mes meilleures salutations.

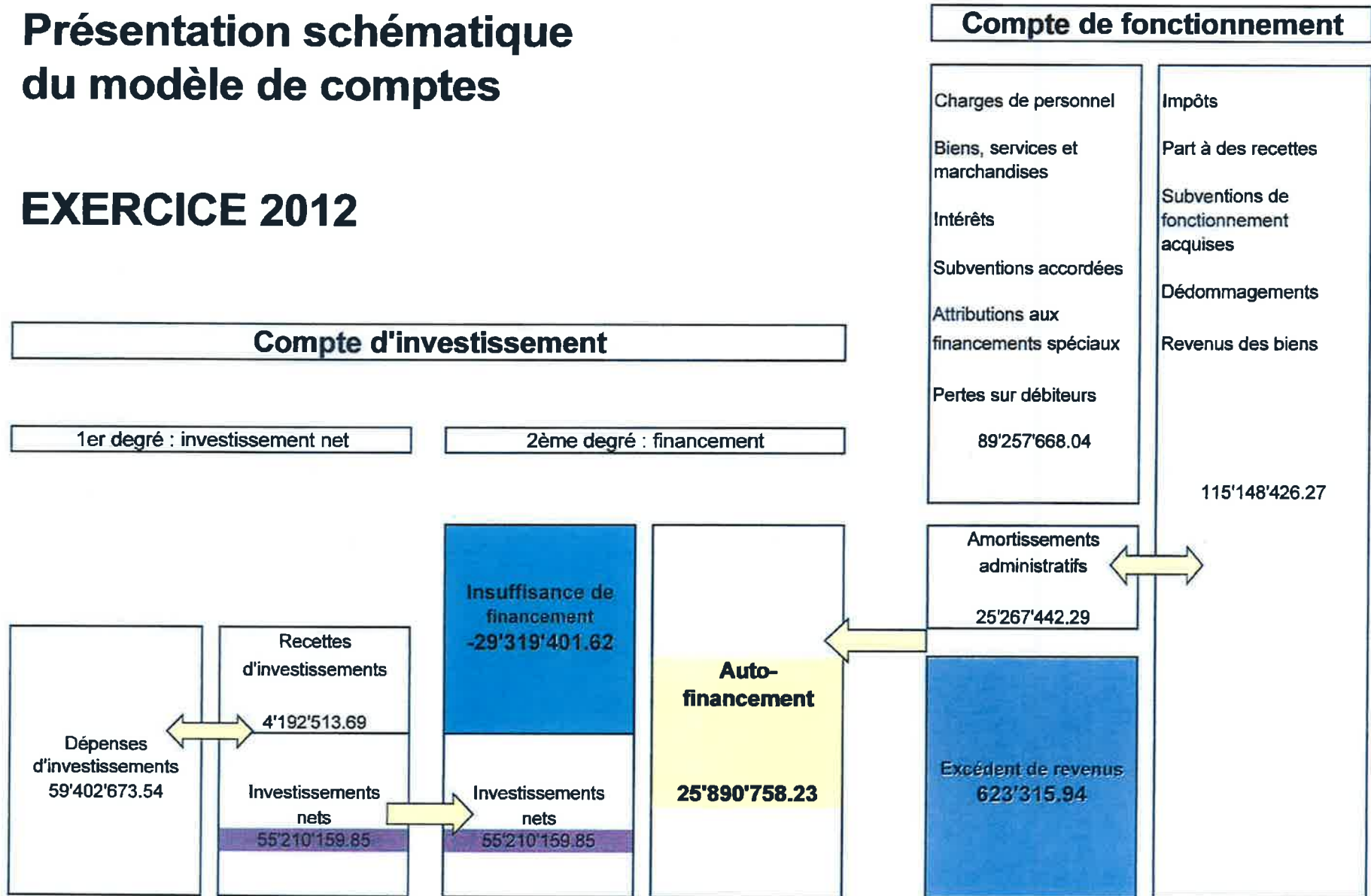
Le Président : Eloi Rossier



Le Châble, le 19 avril 2013

# Présentation schématique du modèle de comptes

## EXERCICE 2012



## COMPTES 2012 - APERCU GENERAL

	Budget 2012	Comptes 2012
<b>compte de fonctionnement</b>		
Recettes	107'371'890.00	115'148'426.27
Dépenses (./ Amortissements)	87'842'670.00	89'257'668.04
Marge d'autofinancement	19'529'220.00	25'890'758.23
Amortissement du patrimoine administratif	19'879'100.00	25'267'442.29
Excédent de recettes	-349'880.00	623'315.94

<b>compte d'investissement</b>		
Dépenses d'investissements	70'991'000.00	59'402'673.54
Recettes d'investissements	2'655'000.00	4'192'513.69
Investissements nets	68'336'000.00	55'210'159.85

<b>financement</b>		
Investissements nets	68'336'000.00	55'210'159.85
Marge d'autofinancement	<b>19'529'220.00</b>	<b>25'890'758.23</b>
Insuffisance de financement	-48'806'780.00	-29'319'401.62

<b>Degré d'autofinancement</b>	<b>28.58%</b>	<b>46.89%</b>
--------------------------------	---------------	---------------



Aperçu du compte administratif	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

Compte de fonctionnement				
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- fr.	85'083'120.01	87'842'670.00	88'257'888.04
Revenus financiers	+ fr.	115'210'783.27	107'371'890.00	119'148'428.27
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	25'890'758.23
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	25'890'758.23
Amortissements ordinaires	- fr.	17'879'356.36	19'879'100.00	25'287'448.28
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	349'880.00	-
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	12'248'306.90	-	623'318.94

Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	49'074'466.61	70'991'000.00	58'402'873.54
Recettes	- fr.	10'907'208.02	2'655'000.00	4'192'513.88
<b>Investissements nets</b>	= fr.	38'167'258.59	68'336'000.00	55'210'158.85
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	30'127'663.26	19'529'220.00	25'890'758.23
Investissements nets	- fr.	38'167'258.59	68'336'000.00	55'210'158.85
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	8'039'595.33	48'806'780.00	29'319'401.62
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	-	-

Aperçu du compte annuel						
	Compte 2011		Budget 2012		Compte 2012	
<b>Compte de fonctionnement</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
Total des charges (amortissements inclus)	102'962'476.37		107'721'770.00		114'523'110.33	
Total des revenus		115'210'783.27		107'371'890.00		119'108'933.27
<b>Excédent de revenus</b>	<b>12'248'306.90</b>		-		82'315.94	
<b>Excédent de charges</b>		-		349'880.00		-
<b>Total</b>	<b>115'210'783.27</b>	<b>115'210'783.27</b>	<b>107'721'770.00</b>	<b>107'721'770.00</b>	<b>115'148'425.27</b>	<b>119'148'425.27</b>
<b>Compte des investissements</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Total des dépenses reportées au bilan	49'074'466.61		70'991'000.00		59'402'873.54	
Total des recettes reportées au bilan		10'907'208.02		2'655'000.00		4'192'513.99
<b>Investissements nets 3)</b>		<b>38'167'258.59</b>		<b>68'336'000.00</b>		<b>55'210'359.55</b>
<b>Total</b>	<b>49'074'466.61</b>	<b>49'074'466.61</b>	<b>70'991'000.00</b>	<b>70'991'000.00</b>	<b>59'402'873.54</b>	<b>59'402'873.54</b>
<b>Financement</b>						
Report des investissements nets	38'167'258.59		68'336'000.00		55'210'359.55	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		17'879'356.36		19'879'100.00		25'257'442.28
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		-		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		12'248'306.90		-		82'315.94
Excédent de charges du compte de fonctionnement		-		349'880.00		-
<b>Excédent de financement</b>						
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>8'039'595.33</b>		<b>48'808'780.00</b>		<b>29'029'401.82</b>
<b>Total</b>	<b>38'167'258.59</b>	<b>38'167'258.59</b>	<b>68'685'880.00</b>	<b>68'685'880.00</b>	<b>65'210'449.85</b>	<b>65'210'359.55</b>
<b>Modification du capital</b>						
Report de l'excédent de financement		-		-		-
Report de l'insuffisance de financement	8'039'595.33		48'808'780.00		29'029'401.82	
Report des dépenses d'investissement au bilan		49'074'466.61		70'991'000.00		59'402'873.54
Report des recettes d'investissement au bilan	10'907'208.02		2'655'000.00		4'192'513.99	
Report des amortissements au bilan	17'879'356.36		19'879'100.00		25'257'442.28	
<b>Augmentation de la fortune nette</b>	<b>12'248'306.90</b>		-		<b>82'315.94</b>	
<b>Diminution de la fortune nette</b>		-		349'880.00		-
<b>Total</b>	<b>49'074'466.61</b>	<b>49'074'466.61</b>	<b>71'340'880.00</b>	<b>71'340'880.00</b>	<b>69'402'693.59</b>	<b>69'402'473.04</b>

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements